

COMMUNE DE ST DIDIER D'AUSSIAT  
CANTON D'ATTIGNAT  
ARRONDISSEMENT DE BOURG EN BRESSE

N° 2025-06-26 21

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 26 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six juin à vingt heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme PICARD Catherine, Maire.

Date de la convocation : 19/06/2025

Membres présents : BERNIGAUD Henri, COMTET Isabelle, DAMIANS Michel, DEMANGE Guillaume, GUILLOT Rémy, PACOUD Claudine, PELUS Yohann, PERROT Dominique, PICARD Catherine, SERVIGNAT Jean-Paul,

Membres excusés : BOUILLOUX Louis, VAIL Fanny, CHAPUIS Audrey

Absents :

Nombre de membres : exercice : 13 - Présents : 10 - Votants : 10

Secrétaire de séance : Claudine PACOUD

**Délibération 2025-06-26 21 (7.5) : Subvention à l'association du Sou des écoles St Didier d'Aussiat / St Sulpice**

Mme le Maire rappelle que par délibération n° 2025-03-27 11 du 27/03/2025, une subvention a été votée en faveur du Sou des écoles pour aider au financement du voyage à Paris organisé pour les enfants de l'école.

Cette subvention a été votée sur la base de 36 élèves x 105 € soit 3 780 €.

Or, il s'avère que le nombre d'élèves ayant participé à ce voyage est de 37.

Il convient donc de compléter cette subvention d'un montant de 105 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité ;

**APPROUVE** le versement d'une subvention de 105 € à l'association du Sou des écoles St Didier d'Aussiat / St Sulpice pour le financement du voyage à Paris.

Certifié exécutoire  
Compte tenu de sa transmission en  
Préfecture, le 08/07/2025  
et de sa publication, le 08/07/2025

Le Maire  
Catherine PICARD

